

La situation financière catastrophique de la SRWT

Ce mardi 25 octobre 2011, j'interrogeais le Ministre de la mobilité au Parlement wallon à propos de la situation financière catastrophique de la SRWT.

Il semblerait en effet que les perspectives financières de la SRWT et des TEC soient peu réjouissantes, voire dramatiques.

Selon certaines informations, ses dirigeants souhaiteraient un refinancement de la part de la Région tout en prévoyant, dès l'année prochaine, une augmentation importante des tarifs.

Deux constats s'imposent préalablement à tout développement :

Premièrement, le nombre de voyageurs transportés par le groupe TEC ne cesse d'augmenter, passant de 144 millions de voyageurs transportés en l'an 2000 à 278 millions en 2010.

Deuxièmement, la subvention d'exploitation de la SRWT est gelée depuis 2008.

C'est donc pour tenter de survivre que la SRWT augmente ses tarifs et rabote l'offre.

Les chiffres actuels indiquent en effet un déficit cumulé de l'ordre de 200 millions d'euros pour les années 2011 à 2016.

Sur cette même période, la SRWT espère récupérer plus de 65 millions rien que par l'augmentation de ses tarifs.

Elle utilisera divers moyens pour y arriver :

- Augmentation du billet de 0,10€ à partir de 2013 ;
- Participation de 20€ pour les plus de 65 ans et pour les 6-12 ans dès 2013 ;
- Réduction chaque année d'un an pour le bénéfice de l'échange plaque à partir de 2013 jusque l'extinction de la mesure en 2016 ;
- Accroissement du prix réel payé par les clients Lynx (12-24 ans) de 5% par an jusque 2016.

Malgré ces mesures, le déficit cumulé de la SRWT pour la période 2011-2016 resterait compris entre 45 et 55 millions d'euros.

La direction de la SRWT souhaite donc un refinancement de la société à hauteur de 50 millions d'euros pour les cinq prochaines années, faute de quoi une réduction de l'offre sera irrémédiable.

Comment le Ministre Ecolo de la Mobilité, qui prône pourtant l'utilisation des transports en commun et la mobilité douce, va-t-il réagir face à ces demandes ?

Depuis la dernière augmentation des tarifs, opérée en février 2011, le prix du billet de bus est déjà de 1,60€ minimum. Le ministre va-t-il laisser les prix augmenter une nouvelle fois ?

Le Ministre acceptera-t-il une diminution de l'offre ou va-t-il refinancer la SRWT ?

Un refinancement de la SRWT aura-t-il des conséquences sur le projet du tram à Liège ?

Une diminution de l'offre entrainera-t-elle une diminution du personnel ?